

Antananarivo, le 12 juillet 2016

Croissance partagée et développement responsable au cœur de la 42^e Session de l'APF à Madagascar

La 42^e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) s'est conclue le 12 juillet à Antananarivo (Madagascar).

Suite à la réunion du Bureau, des quatre commissions et du Réseau des femmes parlementaires, les délégations ont assisté à la cérémonie officielle d'ouverture au Centre de Conférences Internationales Ivato. Ils ont ainsi pu entendre le Président de l'Assemblée nationale de Madagascar, M. Jean-Max Rakotomamonjy, le Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, également président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo, M. Aubin Minaku, la Secrétaire générale de la Francophonie, S.E. Mme Michaëlle Jean, ainsi que le Président de la République de Madagascar, S.E.M. Hery Rajaonarimampianina. Suite à cette cérémonie, la Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Michaëlle Jean a présenté l'action de l'Organisation internationale de la Francophonie et a échangé avec les parlementaires.

La 42^e Assemblée plénière de l'APF s'est tenue au Centre de Conférences Internationales Ivato les 11 et 12 juillet sous la présidence de M. Aubin Minaku. Cette rencontre était placée sous le thème : « Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone ». Ce thème, choisi pour le débat général, est celui du prochain Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie de novembre à Antananarivo. Les interventions des parlementaires permettront ainsi de préparer l'Avis que l'APF remettra à cette occasion en sa qualité d'Assemblée consultative.

L'Assemblée plénière a également ratifié quatre protocoles d'accord de coopération avec le Parlement Panafricain, la fondation Hirondelle, l'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen (IPEMED) et avec le PNUD Tunisie, ainsi qu'un accord de coopération tripartite avec l'ONG Action Santé

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

facebook.com/apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires

Mondiale et le partenariat onusien Halte à la tuberculose. Ce dernier accord a pour ambition de donner aux parlementaires une voix et des moyens pour combattre la tuberculose et la mettre à l'agenda aussi bien des instances internationales que des politiques nationales dans l'espace francophone.

La Session plénière de l'APF, qui a réuni plus de 350 participants issus d'une quarantaine de sections ainsi qu'une quinzaine de présidents d'assemblées, a entendu le rapport du Secrétaire général parlementaire, M. Pascal Terrasse (député, France), et adopté 12 résolutions. Ces résolutions portaient notamment sur l'alphabétisation des femmes adultes, la participation politique des jeunes, la croissance partagée et la lutte contre la pauvreté, le terrorisme international ainsi que sur les situations politiques en Syrie, en Haïti, en République Centrafricaine et au Burundi.

La prochaine Session sera organisée par la section luxembourgeoise du 6 au 11 juillet 2017, cinquante ans après la création de l'APF au Luxembourg. La 8^e édition du Parlement francophone des jeunes se tiendra parallèlement à la 43^e Session.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

facebook.com/apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires